

DOSSIER

RÉGLEMENT



Président
Mr Communier 07 78 95 74 13

ucann@laposte.net

4

ORGANISATION

5

PARCOURS

6

PASSAGE

9

REGLEMENT

12

SITE DEPART

13

SITE D'ARRIVEE



Union Cycliste Amboise Nazelles-Négon



19 Boulevard du sevrage
37530 - Nazelles Négon

www.tourvalamboise.ucann.fr

EPREUVES

course en ligne de 123km - Depart fictif 14h30

Les engagements se feront par internet sur le site dédié aux clubs.

l'engagement est de 10€

Le nombre de coureurs est limité a 200

Directeur de l'épreuve : Communier Thomas

Assistant d'organisation : Aubert Jacky

Secrétariat permanence : Patrick Mandineau

Secouristes : Equipe UCANN (PSC1)

Medecin : Laurent Chiquet

Ambulance : UDPS41

Liaison Radio : Comité Région centre de Cyclisme Franck Chereau

Info course : Fillon Remi

Responsable signaleurs : Communier Thomas & Cyril Delpy

Responsable Régulateur: Barbier Didier

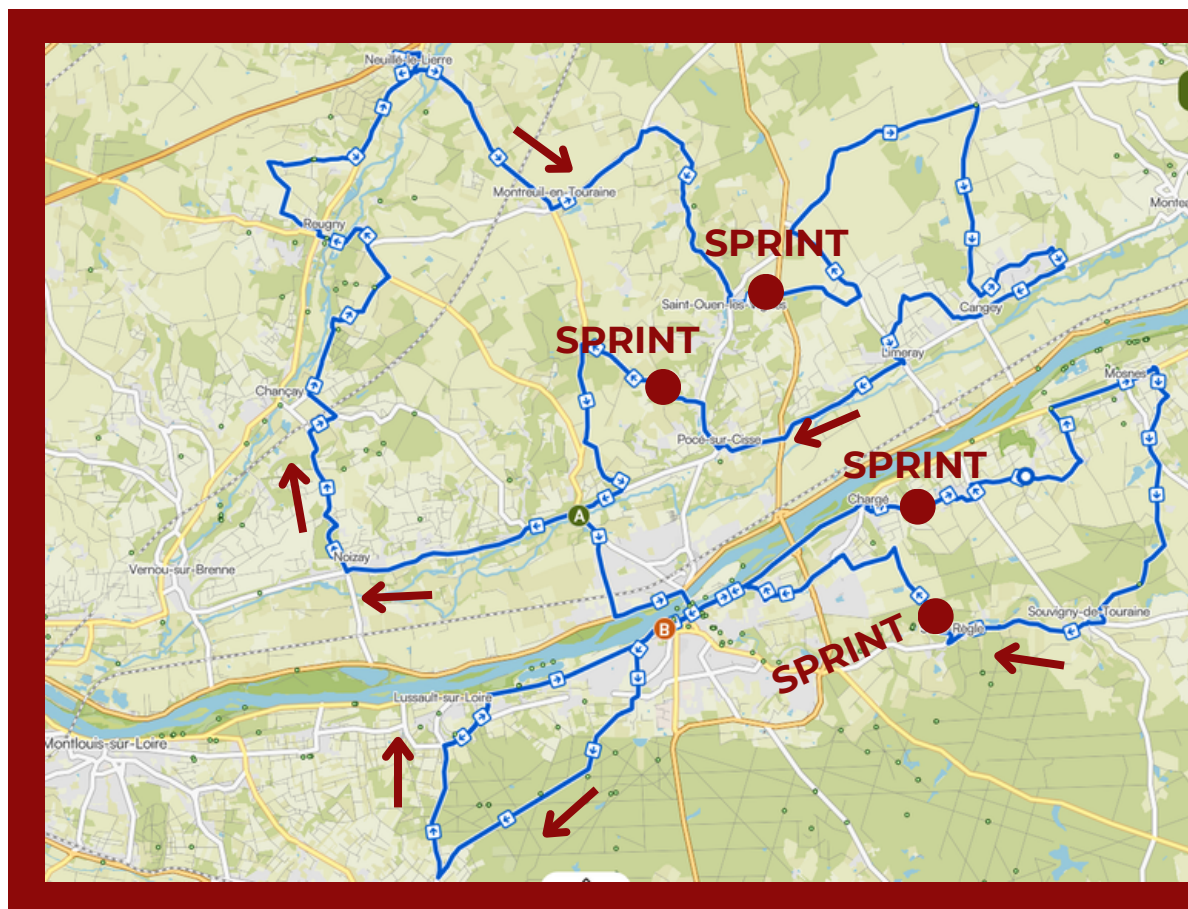
Photo ; Mandineau Maxence

LE PARCOURS

Type
Accidenté

Distance
123 km

Durée estimée
3h15



Nazelles Négron

Noizay
 Chancay
 Reugny
 Neuillé le lierre
 Montreuil en touraine
 St ouen les vignes
 Cangey
 Limeray
 Pocé sur cisse
 Amboise
 Chargé
 Mosnes
 Vallière-les-Grandes
 Souvigny de Touraine
 St Règle
 (Amboise 2e)
 St Martin le Beau
 Lussault sur Loire

Arrivée : Amboise

Moyenne en km/h

41km/h	45km/h	km			ITINERAIRE
14:30	14:30	0	D5		Départ fictif - Avenue des courvoyeurs - Nazelles Négron
14:30	14:30	0.1			A Gauche rue Louis Viset Dir Noizay
14:33	14:33	2.3	D1		Départ REEL LANCE - sortie lieu dit " Bardouillère "
					Noizay
14:36	14:36	4.77		◆	Retrecissement
14:37	14:36	5.03	D78	→	prendre à droite rue victor Hugo
					Mairie
14:37	14:36	5.08		◆	Dos d'ane
				◆	Retrecissement mobilier Urbain
					Chancay
14:42	14:41	8.26		→	prendre à droite rue de Vaumorin
14:43	14:41	8.89	D79	←	Prendre à Gauche D79
14:44	14:42	9.59		→	Prendre à droite Château de Valmer
14:46	14:44	11.2		↗	Prendre légèrement à droite le Haut Puits
14:48	14:47	12.9	D5	←	A gauche D5 Dir. Reugny
14:49	14:48	13.6	D5	◆	Reugny descente
					Reugny
14:51	14:49	14.6		◆	Retrecissement mobilier Urbain
14:51	14:49	14.9		→	à droite rue Edmond Chedehoux
14:51	14:50	15		←	A gauche place de la république
14:52	14:50	15.1		←	A gauche place de Verdun
14:52	14:50	15.3		↗	Prendre en face légèrement à droite Route du Vieux Chateau
14:53	14:51	16		→	Prendre à droite direction « L'Ormeau »
14:55	14:52	17.1		→	Prendre à droite L'Ormeau
14:57	14:55	18.9		→	Prendre à droite pour rejoindre la D46
14:57	14:55	19.1	D46		Prendre à Gauche D46 pour rejoindre Neuillé le Lierre
					Neuillé le Lierre
15:01	14:58	21.2		←	Prendre à gauche rue Jacques de Lavardin
				→	Suivre le Virage droite Rue pierre Pelletier
15:01	14:59	21.8		←	Prendre à Gauche rue Pierre Fillet
15:02	14:59	22.2		→	A droite rue Claude Scarron
15:02	14:59	22.4	D46	→	A droite D46 rejoindre Bourg
				◆	Retrecissement mobilier Urbain
15:03	15:00	22.8	D75	←	a gauche D75 rue François d'Amboise
15:04	15:01	23.3		↗	Prendre légèrement à droite D75 Montreuil en Touraine
					Montreuil-en-Touraine
15:09	15:06	27	D55	←	Prendre à Gauche D55 dir Autrèche
				◆	Dos d'ane x3
15:13	15:09	29.5		→	Pierre Bise prendre à droite route des Balivières
					Tout droit jusqu'à St Ouen les Vignes
					St Ouen les Vignes
					Rue de la fontenelle
15:19	15:15	34	D431	→	A droite D431 dir Bourg St Ouen
15:20	15:15	34.2		←	Prendre à gauche rue de la poste
					1 ^{er} Sprint intermédiaire rue de la Poste
			D31	◆	COUPURE gendarmerie
				◆	Traversé D31 en face rte des faucaudières
				↘	prendre légèrement à gauche
15:23	15:19	36.8		←	D201 A gauche
15:27	15:22	39.2		→	A droite route de Fleuray
					Fleuray
				↑	La Boulais
15:34	15:28	44		→	A droite direction Cangey D74
					Cangey

				D74 depuis fleuray
			◆	Virage gauche dans la descente
15:40	15:34	48	D74	← A gauche rue des villages
			↑	Rue des villages
15:42	15:36	49.8		→ Descente Rue de Bataillou
15:43	15:36	50.2	D1	→ Droite D1 dir Cangey
			↑	Retour dans le Bourg
15:46	15:39	52.2		↗ Prendre droite et gauche dans le bourg pour prendre la rue de St Ouen les Vignes
			◆	Dos d'âne coussin berlinois
				Prendre le virage pour suivre Rue de St Ouen les Vignes
				Limeray
15h49	15h42	54.1		← A gauche rue de la Noiraie
		55.1	D201	← A gauche rue de l'enfer
		55.7	D201	→ à Droite D201
		55.7	D1	→ A droite D1
15h55	15h48	58.7	D31	◆ Rond point fourchette coupure
			◆	Prendre en face D1 dir. Pocé/Nazelles
				Pocé sur Cisse
		59.8	D1	→ Prendre à droite sur D1
			D1	◆ A droite rond point
		60	D1	← Prendre à gauche direction bourg
			D1	◆ A gauche rond point
		60.2	D431	→ Prendre à droite D431
			◆	Terre plein centrale
			◆	Dos d'âne x3
		60.7		↑ Rond point tout droit
			◆	Dos d'âne x2
15h59	15h51	61.2		← A gauche rue de vaurimbert
		61.5		2e Sprint intermédiaire rue de la Poste
			↑	Continuer tout droit lieu dit la « La Puvinerie
16h03	15h55	63.9		← A gauche D75 direction nazelles centre
				Nazelles Négron
16h06	15h58	66		← Prendre à gauche rue de montreuil
16h08	16h	67.5		→ prendre à droite D1 rue amélie Vincendeau
16h09	16h01	68.5	D5	← Prendre à gauche D5 Avenue des courvoyeurs
			◆	Dos d'âne
16h10	16h02	69	D5	passage devant ligne départ (fin de course des retardataires)
			D5	↑ Rond point en face Avenue de la Loire
16h11	16h04	70.9	D952	◆ Fermeture Axe gendarmerie
			D952	◆ A gauche
				Amboise
16h15	16h07	72.3		→ prendre à droite sur le pont d'Amboise
			◆	Dos d'âne
16h16	16h07	73	D751	Demi tour devant la fontaine dir. Chargé
			D751	↑ Avenue général de Gaulle
			D751	↑ Tout droit dir. Chargé
16h18	16h10	75	D751	↑ Quai des Violettes
				Chargé
16h19	16h13	77.5		→ Prendre à droite Rue michel Debré
				mairie
16h19	16h13	77.7		→ prendre à droite rue du General de gaulle
16h19	16h13	77.8		← Prendre à gauche rue d'Artigny (3e sprint)
				3e sprint Intermédiaire

				↑	Artigny - rue de la résistance
16h26	16h16	79.6		→	A droite Rue de la Vitarderie
16h27	16h17	80.2	D 80		A gauche
16h28	16h18	80.5		→	A droite rue de la salandière
					Mosnes
16h31	16h20	82.9		←	A gauche descente Rue de la Barre (Grand Village)
				♦	Descente rue de la barre
16h33	16h22	84.3	d751	→	Prendre à droite D751
				♦	Terre plein centrale
					Mairie
					rétrecissement dans le bourg
16h36	16h25	86.7		→	A droite rue de la picardière
16h37	16h26	87.3		→	en haut de la bosse, A droite route de la Godinière
16h38	16h27	88.2	D123	←	Gauche D123 dir. Vallière
16h38	16h27	88.8		↗	A droite direction " les Closeaux"
					Passage 41 Loir et Cher
					Souvigny
				♦	Descente le Feuillet danger
16h45	16h33	92.8	D23	→	A droite rue nationale D23
			D23		mairie
16h46	16h34	93.1	D23	←	A gauche rue de Descartes
			D23		St Rèle
					Rue du val de l'Amasse
				♦	Dos d'ane
16h50	16h38	96.2		→	Mairie
				♦	Virage serré rue du petit Pont
					4e Sprint intermédiaire
					Chargé
16h53	16h40	98.2		←	A gauche rue des Têtes Noires
					Rue des blais
16h56	16h43	100		←	A gauche Rue de la République
					Tout droit Rue des Fauchellerie (route cabossé)
					Amboise
19h59	16h46	102			Descente Rue de Bel Air
17h	16h47	103	d751	←	A gauche D751 Quai des Violettes
17h01	16h48	104		↗	Prendre à rampe du pont Dir Tours
				♦	Dos d'ane
					(fin de course des retardataires) quai du Général de Gaulle
17h03	16h49	105	D483	←	A gauche Rue de choiseul
					Dos d'ane x3
					Retrecissement mobilier Urbain x3
			D83	→	A droite D83 rue de choiseul
			d83	↑	foret d'amboise route de saint Martin le Beau
					St Martin le Beau
17h08	16h54	108	D83	↑	Forêt
17h13	16h59	112	d283	→	A droite route de lussault
					Lussault-sur-Loire
17h21	17h06	117		→	Rue des montils
17h22	17h07	118		↖	chemin du coteau
					rue du moulin à vent
17h24	17h10	119	D751	→	A droite dir. Amboise
					Amboise
				♦	Avenue de Tours- Terre plein centrale
17h30	17h14	123			Arrivée

REGLEMENT DU TOUR CYCLISTE DU VAL D'AMBOISE

Article 1 –ORGANISATION

Le Tour cycliste du Val d'Amboise est organisé par l'Union Cycliste d'Amboise Nazelles Négron domiciliée 19 Boulevard du Sevrage à Nazelles Négron – 37530 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 26 avril 2026.

Article 2 – TYPE EPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs OPEN 1 2 3. Elle est inscrite au calendrier régional FFC 2026

Article 3 – PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte à titre individuel et par équipe. Conformément au règlement FFC article 2.2.003 , si l'épreuve est disputée par équipes, le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité, toutefois le classement se fera sur les trois premiers.

Article 4 – PERMANENCE

La permanence se tient, le 26 avril 2026 de 11 heures à 14 heures au Centre Socio Culturel de Nazelles Négron sis avenue des courvoyeurs à Nazelles Négron.

La confirmation des partants et le retrait des dossards se fait de 11H30 à 12H15 le 26 avril 2026.

Pour les individuels 13h à 13h45.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087 , en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h30 et aura lieu au Centre Socio Culturel à Nazelles Négron (lieu de départ de la course)

Article 5 – RADIO TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence (à déterminer avec le responsable radio FFC)

Article 6 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les clubs FFC au moyen de deux véhicules

Article 7 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément) l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 – MODALITES DE RAVITAILLEMENT

L'UCANN a prévu une zone ravitaillement sise à Montreuil En Touraine ainsi qu'une zone déchets sise à Nazelles Négron aux kilomètre 27km & 68km. Un dernier ravitaillement sera prévu à 100km au bord d'Amboise Quai des Violettes

Ravitaillement interdit sur la dernière boucle (dès 100km)

Article 9 – Delai d'élimination

Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton principal sera arrêté et mis hors course une régulation sera mise en place au **km 68** (passage à Nazelles) pour tout concurrent retardataire à hauteur d'une durée de 10 minutes par rapport à la tête de course. Le même dispositif sera mis en place au **km 100** (2ème passage à Amboise)

Article 10 – CLASSEMENTS

Le classement Scratch 20 premiers

Le classement par équipe sur 3 coureurs

Le classement des Sprints intermédiaires Des points seront attribuées aux 3 premiers par addition des points obtenus lors des 4 sprint (sur la base de 1er : 3 points, le 2ème : 2 points, 3ème : 1 point, en cas ex æquo c'est la place obtenue au classement général qui sera pris en compte

Le classement UCANN 1er coureur du club de l'UCANN

**Centre Hospitalier
Hopital Robert Debré
rue des ursulines
37400 Amboise**

02 47 23 33 33

Article 11 - PRIX

Les prix seront attribués pour 840/20 pour le classement général

Des primes seront attribuées pour le classement par équipe (addition des places obtenues des 3 meilleurs coureurs par équipe), en cas d'ex æquo c'est la meilleure place au classement général qui sera retenue.

Des primes seront attribuées aux 3 premiers par addition des points obtenus lors des 4 sprints (sur la base de 1er : 3 points, le 2ème : 2 points, 3ème : 1 point, en cas ex æquo c'est la place obtenue au classement général qui sera pris en compte

Des prix en nature sera remis pour le classement UCANN

Le total général des prix distribués à l'occasion du TVA est de 1500 €

Article 12 – PROTOCOLE

Les coureurs devront se présenter au protocole a la suite des résultats dans un délai de 10 minutes maximum, à savoir :

- Les 20 premiers du classement général
- les 9 coureurs composant les 3 premières équipes
- les 3 coureurs du classement sprint intermédiaire
- le 1er coureur UCANN

Article 13 - PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

Article 14 - Dispositif de SECURITE

3.1 : L'UCANN a fait le choix d'adopter le système dit « Bulle de course » qui sera constitué de la façon suivante :

- 2 Véhicule d'ouverture
- 4 motos ouverture Gendarmerie
- 1 Véhicule pilote
- 1 Véhicule Radio Tour
- 1 Voiture capitaine de Gendarmerie
- 1 Véhicule directeur de course
- 1 Véhicule fin de course
- 3 Motos d'ouverture
- 3 Motos de tête de groupe
- 6 Motos sécurité
- 1 Moto Arbitre
- 3 Motos drapeaux jaunes
- 6 véhicules (jury, dépannage neutre, balai, invités,régulateur)
- 2 Ambulances

PLAN DEPART



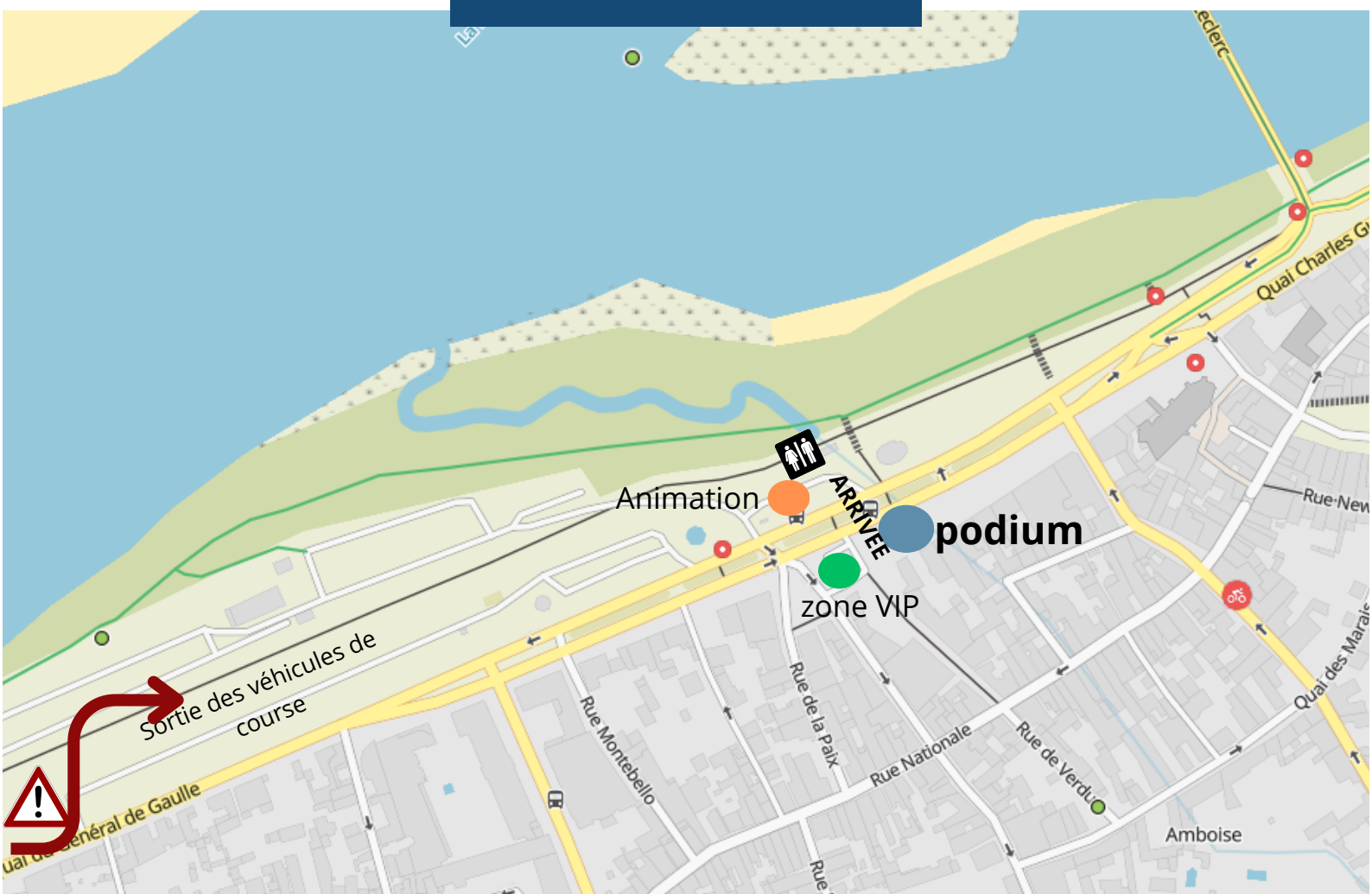
Départ neutralisé sur une distance
de 2.5km

- Rouler à droite
- Rouler à 30km/h max
- Allumer feu de croisement
- Tête de course plein phare

Centre socio culturel :

- Prise de dossard
- Parking pour officiels, bénévole, voitures et motos d'organisation
- Permanence
- Zone présentation coureurs

PLAN ARRIVEE



Ligne d'arrivée :

- Podium
- Nacelle vidéo
- Zone Vip
- Animation type " Savoir rouler à vélo "

Zone d'arrivée véhicule :

Les véhicules de course devront sortir de la zone de course finale et se stationner sur la place du marché d'Amboise

le passage dans Amboise sera interdit à la circulation dès 15h afin de se rendre dans le centre ville pour ravito / retrouver les coureurs le parking sera situé sur l'île d'or entre les deux ponts d'Amboise



VERLYN EVANS
for the artist
© 2000 by Verlyn Evans
All rights reserved. No part of this work may be reproduced without the written permission of the artist.

Verlyn Evans